



Direction Vie de la Cité

Conseil municipal du 18 décembre 2023 DELIBERATION

Rapporteuse : Anne BARBET

Secrétaire de séance : Monsieur Jean CONTOU-CARRÈRE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 29
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentées :

- Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Marie SAYERSE donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Laurence DUPRIEZ

24 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **VOTE** les subventions exceptionnelles ci-après :

➤ **500 €** à l'association « **HANDBALL CLUB OLORONNAIS** » pour une aide au remplacement de matériel sportif et bureautique.

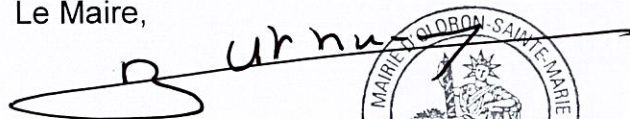
Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2023 ligne 6745.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 18 décembre 2023.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 20.12.2023




Le Maire,



Bernard UTHURRY

